

and the first of the second se

ABONNEMENTS

and man immini dos. one

 Rédacteur en Chef : Im. LACROIX

Tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration doit être adressé au bureau du journal

TUNIS - 10, Rue Annibal - TUNIS

INSERTIONS

Publicité de la première page, 5 fr. la ligne. — En Echos 2 r la lig. — Chronique locale, 1,50 la lig. — Faits divers, 1 fr. la lig. — Réclames en troisième page, 0,80 la lig. — Annonces diverses en 4º page, 0,40 la lig.

PAYABLES D'AVANCE

Juits contre Juifs

Le con Corme de de la constant de la

Tunis, le 16 Mars 1899

Crime d'un Colon!

Lundi, le télégraphe nous apportait la nouvelle suivante:

« A la suite d'un différend survenu à propos de pacages, Touze à blessé accidentellement le frère du cheick qui est mort quelques heures après des suites de sa blessure.

La justice informe Du

Nous sommes véritablement étonné de n'avoir pas davantage d'incidents de ce genre à enregistrer.

Du nord au sud et de l'est à l'ouest de la Tunisie, journellement des contestations surgissent entre propriétaires européens et indigènes qui ne se gênent pas le moins du monde pour faire pacager leurs bestiaux dans les champs de blé ou d'orge de leurs voisins roumis.

Quand ce n'est pas le jour qu'ils envoient leurs troupeaux, c'est la nuit, et il faut une réelle dose de patience aux malheureux colons pour ne pas envoyer chaque jour un indigène voir si le paradis de Mahomed est bien un lieu de délices où l'on y trouve les houris pro-

Aussi, si nous n'approuvons pas l'acte auquel s'est livre Touze, nous le comprenons, nous l'excusons même, comme l'excuseront certainement les jurés qui vont être appeles à le juger aux prochaînes assises.

Il y a quelques mois, Touze, après de multiples démarches faisait mettre aux enchères, par la Djemaïa, le terrain sur lequel il avait jeté son dévolu dans les environs de Béjà.

Celui-ci était d'une contenance approximative de huit à neuf cents hectares dont trois cent cinquante à quatre cents d'excellentes terres.

Le jour des enchères, au dernier moment, les Habous faisaient annoncer par le crieur qu'une parcelle d'une centaine d'hectares avait été comprise par erreur.

Les Habous s'étaient-ils entendus avec un indigène, le cheick de l'endroit; qui convoitait la propriété qu'il avait eu, jusqu'à alors, en location pour faire éliminer Touze? nous ne le savons et ne voulons même pas le supposer, mais toujours est-il que les indigènes poussérent très haut l'adjudication, ce qui obligea Touze à en faire autant, jusqu'à ce que la propriété lui resta à un prix beaucoup trop élevé, de l'avis de tout le monde.

reprendre la parcelle qui avait été distraite, mais celles-ci restèrent vaines

Au lieu de résilier son contrat d'achat, comme il en avait presque le droit, il alla bravement s'installer sur son bien et se mit en devoir de l'aménager par des défrichements, des plantations de vignes, des constructions, etc., non sans avoir toutefois à reprocher, à ses voisins indigenes des actes de véritable brigandage.

Ceux-ci ne se genaient pas pour faire paître leurs troupeaux la nuit quand il était la et le jour lorsqu'on le savait à Tunis. Pendant une absence, on mit même le feu à ses meules de fourrages et il perdit en quelques heures plusieurs billets de

Rien, cependant, ne le découragea Dimanche, il était allé à Béjà, ses voisins le croyant
sans doute parti pour Tunis envoyèrent — comme d'habitude
— leurs bestiaux dans les pâturages de Touze Celui-ci, en
revenant, vit les troupeaux patssant toujours chez lui. Il voulut
les emmener au bordj. Les bergers indigènes les pourchassèrent comme ils ont l'habitude
de le faire partout en semblable
occurence, lorsqu'ils sont pris.

A un moment donné, entouré d'indigènes, voyant son khammès et son domestique frappés à coup de bâton, et luimême menace, son sang ne fit qu'un tour. Il y vit rouge, courut chercher une carabine pour les effrayer et pouvoir garder les troupeaux à sa disposition. Malheureusement un chup de feu vint abattre un des pripriétaires du troupeau, le frère du cheick. Celui-ci, blessé à mort, expirait quelques heures après.

Les arabophobes approuveront Touze, les arabophiles le
blâmeront, les arabojustes, dont
nous sommes, diront que le fait
est regrettable assurément, mais
que Touze a droit à butes les
circonstances atténuane s qui ne
lui feront pas défaut l'i-our des
assisés, car ses voisins rédigènes
avaient tout fait pour housser à
bout un homme qui ne demandait pas mieux que de vivre en
parfaite intelligence de vivre.

Du reste Touziuni que ne sa

percut qu'il availou lat ut in indigène, s'empres qu'acque acque courir pour prodiguer act esse tous les soins possibles ruis les indigènes s'y opposit et repoussèrent ses offr

Malgré leur refu Tou, ze, navré de cemalheur volontaire, mit tout son personel, chi evaux, voitures à la disositi, on du cheick, le frère dela victime, pour aller à Béjà, 15 k ilomètres de là, chercheres s'ecours.

Touze a été mis n'ét at d'arrestation et dirigé mercredi, sur Tunis, où le jue continue l'instruction de son affaire commencée sur les lieux par M. Jouaffre, juge de pax suppléant de Béjà.

Tous les Franças de la région de Bèjà, tout en déplorant cette affaire, espèrent que Touze sera remis en liberté sous caution, et qu'on ne voudra pas joindre à ses peines morales, celle de la prison préventive.

Em. LACROIX.

M. Colin de Larmor s'amuse, mais M. Delahaye, plus prudent, a pris le paquebot de France où il se trouve maintenant à l'abri d'un coup de force.

Et nous ajoutons même qu'il est fort heureux pour nos confrères Delahaye et Colin que M. Millet ne se soit pas trouvé à Tunis lorsqu'a paru l'interview publiée par « la Dépêche » et l'article de « l'Echo » car il est probable qu'à l'heure actuelle, nos confrères, surtout Colin, n'auraient pas à craindre les coups de soleil.

Les Pirates de la Presse

Le Républicain de Constantine dit, à propos de la plainte soi-disant déposée contre MM. Millet et Rebiltet, qu'elle n'est pas nouvelle.

Déjà semblable accusation auruit été proférée, dès le lendemain du massacre, par plus d'un publici te.

L'un d'eux; dont la Libre Parole aurait reproduit la prose, se serait arrêté subitément après que le Gouvernement tunisien lui aurait jeté un os. Il l'aurait si bien rongé qu'il ne resterait plus rien et qu'on aurait dû le mettre à pied.

Le triste individu auquel fait allusion notre confrère constantinois, n'est malheureusement pas le seul du genre qui opère surtout en Tunisie.

It y a des pirates qui cherchent, par tous les trucs possibles, le moyen de se faire nommer correspondants de journaux de France on d'Algérie et, lorsqu'ils sont en possession de la carte de correspondants, ils font du chantage à plume que veux-tu, pour obtenir un os sous forme de place, de concession ou de décoration.

Les gouvernements qui cèdent à la peur devant ces pirates du jour-natisme sont tout aussi méprisables que ceux-ci, et c'est à coup de bottes au derrière qu'on devrait chasser ces canailles partout où ils se présentent.

Quant aux journaux, ils devraient se renseigner un peu mieux sur le choix de leurs correspondants et ne pas les admettre à la légère comme ils ont l'habitude de le faire pour ne pas les payer.

Aussi, ceux qui font ce métier pour rien usent généralement de tous les moyens pour obtenir un os.

Et, malheureusement, ils reussissent souvent par la peur qu'ils inspirent. Exemple le correspondant de la Libre Parole auquel fait allusion le Républicain de Constantine.

La prochaine inauguration de la statue de Jules Ferry, nous remet en mémoire une histoire bien gaie et bien drôle dont le héros était cet excellent M. Lecore, alors à Bône.

A propos d'un discours prononcé à la Chambre par M. Jules Ferry, qui n'avait pas le don de plaire à Lecore; celui-ci, farouche révolutionnaire, envoya par télégraphe une paire de gifles à M. Jules Ferry en l'informant que, s'il n'était pas « le dernier des lâches, il abouchérait deux amis a ec les témoins qu'il expédiait par premier paquebot pour Marseille.

premier paquebot pour Marseille.

Jules Ferry eut la bonhomie d'accuser réception d'un télégramme aussi insensé et sa réponse ne mit certes pas les rieurs du côté de ce pauvre M. Lecore qui en fit une maladie de huit jours.

SYNDICAT MORT-NÉ

Le Syndicat Commercial des commerçants honnêtes, dont nous avions annoncé la création en même temps que les idées et les résultats dejà obtenus, aura vécu ce que vivent les roses. C'est déjà un Syndicat mort-né, dont on peut prononcer l'oraison funèbre.

Ainsi en a décidé certain grattepapier, peut-être ju f algérien, du gouvernement, car on sait que le Syndicat était créé pour lutter tout spécialement contre l'euvahissement des commerçants juis algériene et leur façon de commercer qui rappelle trop celle des bandits des grands ou des petits chemins.

Et voilà le pays de cocagne qu'on ne cesse de vanter dans la métropole et ailleurs, peut-être à tant la ligne, à moins que ce ne soit au mois comme le délégué Tridon, payé pour faire cette besogue et celles dont nous ne sommes pas très sûr mais qui sautent aux yeux les plus fermés.

La Tunisie vit sous un régime bâtard, un régime bien fait pour les indigènes mais qui ne peut convenir aux Français, habitués aux libertés que nos pères ont conquises en démolissant la Bastille.

Quoiqu'il en soit, et quelque soit le motif qu'on ait donné pour refuser d'autoriser le Syndicat Commercial de fonctionner, on a commis, ce faisant, un crime de lèse-liberté, un crime de lèse-commerce et une mauvaise action.

L'honnêteté la plus élémentaire commandait d'autoriser la création de ce Syndicat.

On he la pas voulu en haut lieu, on a eu tort. Mais ce qui doit consoler les com-

merçants qui avaient eu l'idée de cette création, c'est que ce n'est pas la première fois qu'on commettra une sottise et..., probablement, ce ne sera pas la dernière.

C'était pourtant un bel exemple de solidarité et de vigueur françaises que la création de ce Syndicat commercial!

Quand les juifs algériens, déb urqués en masse sur le territoire tunisien, auront provoqué, comme en Algérie, les colères des citoyens de la Régence, peut-être regretteration d'en avoir refusé la création, mais il sera trop tard.

Au dernier moment, nous apprenans que le Gouvernement est disposé à permettre l'autorisation de ce Syndicat à la condition de ne pas prendre la dénomination de Syndicat pour ne pas créer de précèdent.

Échos & Nouvelles

On vient de créer deux Commissions municipales à Hammam-Lif et Maxula-Radès.

Le choix des membres de ces Commissions nous paraît assez heureux, sauf en ce qui concerne le vice-président de la Commission municipale de Maxula, M. Lecore-Carpentier.

Et, en cette circonstance, que l'honorable M. Roy, qui a dû soumettre les propositions à la ratification ministérielle, nous permette de le lui dire: il n'a pas été aussi bion inspiré qu'il l'est d'hebitude.

bien inspiré qu'il l'est d'habitude.
D'abord, il n'y a pas si longtemps,
M. Lecore s'est fait remarquer par
sa campagne de parti pris contre M.
Pavillier, Directeur général des Travaux publics de qui a beaucoup à at-

E. BOSSY Agent Général pour la Tunisie

Entrepôt : Rue d'Espagne, Tunis

tendre la nouvelle Commission mu-

Nous savons bien que M. Lecore a fait amende honorable depuis, mais qu'est-ce que cela fait?

En second lieu, c'est encore M. Lecore qui, sous forme d'interview, c'est très vrai, a lancé, contre M. Millet, la grave accusation de complicité d'assassinat dans l'affaire du marquis de Morès.

Voilà, il nous semble, deux raisons assez majeures qui auraient 'dû faire éliminer M. Lecore-Carpentier et qui, probablement, le feront éliminer assez prochainement de la Commission municipale de

Un point de droit assez délicat va être soumis prochainement à l'appréciation de notre Tribunal

Le voici: Une jeune fille chrétienne, italienne, de seize ans, fut séduite et enlevée par un jeune homme de religion juive, voilà près de trente ans.

Au bout de huit ou neuf ans de concubinage, une fille naquit qui est tout le portrait du père.

Le couple, par suite des deux religions, vécut jusqu'à ces temps derniers sans s'unir légalement, la jeune fille, devenue femme, attendant avec une patience, non d'ange, mais extraordinaire, que son amant voulut bien lui donner son nom qu'elle portait déjà sans y avoir un droit

Mais va te faire fiche, au lieu de lui donner son nom, l'amant s'éclipsa un beau matin, plantant là sa fille et sa maîtresse, les laissant toutes deux dans un état voisin de la misère et se dépétrer comme elles l'entendraient et le pourraient.

C'était là, n'est-ce pas, l'acte d'un galant homme et surtout d'un homme épris des sentiments de la pa-

Le monsieur appartient à la haute société juive italienne et possède un important domaine du côté de Za-ghouan, le frère est investi de hautes fonctions électives et a joué un rôle actif parmi les adversaires du protectorat français.

On a annoncé la mort de Crouzet, survenue à l'hôpital d'Alger ou, grâce à ses anciens camarades d'école de médecine de Montpellier, il était parvenu à entrer comme in-

Crouzet, on le sait, avait été recueilli, pour ainsi dire, par charité, à ta Petite Tunisie qui l'avait re-

On le disait brave, en réalité ce n'était qu'un bravache. Nous eûmes un échantillon de ce qu'il avait dans le ventre le jour où la rédaction et l'imprimeur de la Petite Tunisie furêtés et conduits devant le juge d'instruction.

Pour se disculper, Crouzet n'hésita pas à accuser son rédacteur en chef d'être l'auteur d'un article alors qu'il savait pertinemment que celui-ci ne l'avait pas écrit.

Il est mort : qu'il repose en paix. Lá Petite Tunisie ne lui garde pas rancune du mal qu'il a pu lui faire.

l paraît que le cheik, frère du mal-heureux tué involontairement par Touze, aurait promis des sommes d'argent à celui qui lui rapporterait la peau de celui-ci.

Les autorités judiciaires et la gendarmerie auraient dù prendre des mésures nécessaires pour prévenir tout attentat et sauvegurder la vie de Touze.

Nous espérons, s'il en est réellement ainsi, que ce cheikh sera révoqué à bref délai, et même poursuivi par la justice pour excitation à l'assassinat et, à l'expiration de sa peine, interné dans une autre con-

trée de la Tunisie.

Les agences d'informations nous ont appris que M. Millet avait été reçu par M. le Président de la République dans la matinée du 13

Elles ne nous ont pas dit si l'entrevue avait été cordiale et si M. Millet a été enchanté de sa réception présidentielle.

'Afrique Française ayant relaté d'une façon inexacte le vol de volaille dont a été victime notre directeur ces jours derniers, a écrit immédiatement au rédacteur en chef de ce journal la note rectificative suivante qu'il s'est empressé d'insérer, ce que n'a pas toujours l'habitude de faire la Dépêche prise en flagrant délit d'inexactitude:

Tunis, le 14 mars 1899. A Monsieur Bonnier-Ortolan, Rédacteur en chef

de l'Afrique Française,

Mon oher Confrère, Ce n'est pas un coq et trois poules qui m'ont été volés, comme vous l'annoncez, mais sept poules et un

Contrairement à ce que vous avancez, mes soupçons se portent sur deux de vos protégés qui ont été vus rôdant, la journée, autour de mon gourbi.

Si je les rencontre, pas les pou-les et le coq, mais les voleurs, je vous prie de croire que je leur réserve quelque chose de touchant avec ma cravache.

Prière de rectifier et cordiale-

EM. L.

Divers journaux ont annoncé pour le 16 avril prochain l'inauguration du port de Sousse et du chemin de fer de Sfax à Gafsa.

L'information est exacte ; la date seulement sera très probablement changée. Plusieurs ministres, M. Delcassé en tête, naturellement, assisteraient à ces cérémonies. Le départ de Marseille serait fixé au 14 avril.

Le programme comporte l'inauguration de la statue de Jules Ferry sur la place du nouveau port de Tunis. C'est M. Delcassé qui portera la parole en cette circonstance. Et nous croyons savoir que son discours ne se bornera pas seulemeut à l'éloge légitime mais très prévu du ministre qui fut le principal inspirateur de l'occupation de la Tunisie. Il contiendra si nous sommes bien informés, l'annonce d'une politique nouvelle plus large et plus libérale. Peut-être même, comme un don de joyeux avenement, le ministre apportera-t-il à la Colonie tout un programme permettant de compléter sur le chainp l'outillage économique de la Tunisie.

'Eclair reproduit un article, pu-blié par le rabbin Block dans l'Israletiche Wocharschrift, de Vienne, disant que si les négociants juifs unis n'achetaient pas un seul article français, les Parisiens sentiraient bien vite l'effet de boycottage. Il est une chose, dit-il, que tous les juifs unis et d'un commun accord doivent faire, c'est s'entendre pour rester chez soi pendant l'Exposition; que pas un seul n'aille à l'aris.

Ainsi, du moins, on prouvera par la que ce n'est pas une race sans nerfs et sans honneur.

Qu'ils fassent leurs préparatifs et leurs installations, mais que pas un seul juif n'y aille; qu'ils restent tous chez eux et épargnent leur argent pour des gens meilleurs que les Français.

Voilà les conseils que donne un ignoble rabbin. Il est vrai que ce rabbin n'est pas français et c'est là sa seule excuse.

Mais si les Français de religion catholique et protestante suivaient les conseils du rabbin Block de boycotter les magasins juifs à l'égard de ses correligionnaires français, ceux-ci ne seraient pas très contents de voir le conseil donné suivi contre eux.

Il ne faut jamais remuer l'eau qui

Tout le monde, à Tunis, parle déjà d'une soirée sensationnelle que le Comité d'hivernage est en train

d'organiser pour le dimanche des Ramean

Nous applaudissons au projet du

Deux cents touristes allemands arriverent à Tunis à cette époque. Il ne faut pas qu'ils partent avec l'impression que notre ville est aussi triste qu'un cimetière. Il faut, en outre rejenir nos hôtes le soir et les empêcher d'aller se coucher, à bord, à la même heure que les poules!

Sans compter que les Tunisiens pas les derniers à profiter de l'aubine.

Elles ont rares, les distractions !

and suff the

Nous venons de recevoir le plan de Tuni, édité par l'*Indicateur Tu*nisien, ainuaire des administrations de la Régione, guide de l'industrie, de l'agragure et du commerce. Ce plan et très complet et cha-cun voudra e posséder.

L'ASSASSINAT DE BUSSUTIL

On se souvent de l'assassinat du mal-heureux Busutil, trouvé la gorge coupée et complètement dévalisé, près de Sidi-

et complétement dévalisé, près de Sidi-Saed, il y a nviron un mois.
La police, nous le constatons avec plaisir, n'est pa restée inactive.
Elle a d'alord mis en lieu sûr le nommé Ali ben Ahmet, de Klédia, employé à la ferme de M. Durand, président du Conseil d'Alministration de la Compagnie du Ga et Eaux, chez lequel on a grouvé la montre et les souliers de Bussutil.

M. Léal ne pense pas qu'Ali ben Ahmet soit le neurtrier de Bussutil, aussi a-t-il dépêdhé quelques-uns de ses limiers indigènes d' Mornag, et, tout dernièrement, le commissaire, aux renseignements et prinis, est monté à Klédia procéder à d'einterrogatoires parmi les indigènes d'un contrée digènes de la contrée.

Il para i qu'Ali ben Ahmet prétend avoir ache teles souliers de Bussutil voilà plus de six nois et avoir trouvé la montre par les cher ins qui traversent la vaste et magnifique ropriété de M. Durand.

tions nous paraissent abso-Ces expli ctes et nous ne croyons pas lument sus incer en disant qu'Ali ben trop nous l'un des meurtriers de l'connaît tout au moins ceux-c

our les indigènes verront fonc-Le jo que e peu la guillotine à Tunis. tionner qu'in'en doute pas, un pas imce sera. mense Voilà vers la sécurité.

tro ongtemps que M. d'Alger venta Tunis, faire fonctionn'est hor e machine, depuis l'exéner son les ts Khroumirs. ons voir bientôt et n'avoir, encution d

lus enregistrer, de longtemps suite, p

Julis contre Julis

Nous avos annoncé la publication, pour ajourd'hui, d'une péti-tion qui venit d'être adressée par plusieurs mliers de juifs tunisiens au Grand-Rbbin, pour être trans-mise au Gowernement. Les pet tionaires se plaignent des

agissem ents repréhensibles des membres dubureau de leur Comité

de bienfaisaice. Voici, au urplus, la pétition que le Grandl-Rabin nous a fait prier de ne pas piblier, mais nous n'avons pu acquiescer au désir du chef de la Communauté israélite pour la bonne raison que nous avions annoncé sa publication et promis de l'insérer aceux qui nous l'avaient re-

Nous soussignés avons l'honneur de vous adresser la présente pétition en vous priant de la transmettre à l'autorité compétente pour y donner suite.

Nous avons vu et constaté que pendant ces derniers temps les Administrateurs chargés de la gestion des revenus divers de notre caisse de bienfaisance, nous ont laissés dans une situation déplorable; le malade ou l'indigent nécessiteux qui a recours à la caisse, doit mourir, faute d'assistance.

Nous avons aussi remarqué que les produits suffiraient amplement à secourir les pauvres; mais malheureusement les membres du Co-

mité ont gaspillé nos fonds, négligé leur travail et fermé les yeux, laissant éparpiller le sang (?) que nous avons versé pour aider le pauvre. Ce Comité qui a administré pendant plusieurs années, c'est-à-dire du vivant de notre regretté Grand-Rabbin Borgel, pendant sa maladie et ensuite après sa mort, pendant qu'il gérait isolément nos Administrations, n'a donné aucun résultat heureux, au contraire. Chaque jour la situation va s'aggravant jusqu'à ce qu'étant devenue tout à fait intolérable au point que nous ne pouvions plus garder le silence.

En conséquence, Monsieur le Grand-Rabbin, nous Israélites tunisiens, considérant qu'actuellement nous n'avons pas de Comité, si nécessaire en ce moment, surtout où les fêtes approchent, nous sommes convaincus que le Gouvernement nous nommera d'urgence un nouveau Comité;

A cet effet, neus protestons avec la plus grande énergie contre la nomination d'aucun des membres de l'ancien Comité, ni de ceux qui les aidaient, ni de ceux de leur entou-

De même nous vous informons que si vous ne croyez pas donner suite à notre demande, vous voudrez bien ne plus compter sur nous pour aucune contribution à la Communauté, à l'occasion de la fête de Paque ni enfin pour n'importe quelle autre action charitable, et ainsi, nous n'aurons plus aucun sacrifice à faire inutilement.

Vous êtes, Monsieur le Grand-Rabbin, le seul représentant de notre Communauté par l'entremise de qui nous espérons obtenir notre droit méconnu.

Nous vous prions de transmettre cette demande au Gouvernement (que dure sa puissance) pour qu'il l'approuve d'urgence car de cette demande dépend la vie du malade et du nécessiteux.

Pour traduction conforme: L'Interprète Assermenté, GHEMLA.

Il ressort clairrement de cette pétition que le Comité de bienfaisance israélite jongle d'une façon charmante avec les fonds dont il a la gestion.

Le Gouvernement a le droit d'y voir clair et d'apurer les comptes. Peut-être que cette opération pourrait réserver des surprises dont

nous reparlerons.

En tous cas, il ne nous déplait pas d'avoir été l'intermédiaire dans cette querelle de juifs contre juifs. Nous marquons les points.

Un futur Chevalier

de la Légion d'Honneur

Un journal local, qui devrait pourtant être sérieux, l'Afrique Francaise, a publié une nouvelle qu'il faut mettre sur le compte de l'imagination fantaisiste d'un de ses ré-dacteurs, nous voulons l'espérer.

Il ne s'agirait rien moins que de la croix de la légion d'honneur — on lit bien : la croix de la légion d'honneur — qui serait remise à un directeur de journal pour services exceptionnels, sans doute, lors de la prochaine arrivée des ministres et autres individualités plus ou moins quelconques, que va nous amener M. Millet.

Cette nouvelle a para à tout le monde tellement invraisemblable et impossible que de nombreuses personnes, faisant commerce d'amitié avec ce personnage ne se gênaient pas pour exprimer tout haut leur pensée et dire que M. Millet était incapable de cet acte de folie qui serait comme le couronnement de son exécrable administration.

Depuis son arrivée à Tunis, les

services exceptionnels de celui-ci ont consisté à passer plus ou moins l'encensoir sous le nez des résidents généraux selon qu'il en obtenait plus ou moins de faveurs soit pour son journal, soit pour son imprimerie.

Ce n'est que grâce à ces faveurs que son journal a pu passer le cap des tempêtes et prendre définitivement racine.

Si c'est pour ces services là qu'on décore aujourd'hui de la légion d'honneur, le type en question mérite, du coup, la croix de grand officier car il a plus reçu de faveurs à lui tout seul, que tous les Français de ce pays réunis.

Voilà ses services pendant ces dix dernières années.

Mais avant le journaliste tunisien et gouvernemental, il y a eu le journaliste intransigeant et farouche révolutionnaire.

Nous parlerons de celui-ci un de ces jours.

L'ANTISEMITISME ALGERIEN Ses causes — Son remède d'après CORNELY

M. Cornély s'occupe, dans le Matin, de la question de l'antisémitisme algérien. Il examine quelles sont les causes qui amènent ce mouve-

Le juif algérien ne ressemble en rien au juif européen, ni même à celui de la Tunisie, si assimilable, si intelligent.

A part quelques-uns, la masse

juive algérienne n'est ni française, ni algérienne. Les décrets de Crémieux furent donc une absurdité. D'ailleurs, si on veut se rendre compte de ce qu'est une nation, on

n'a qu'à regarder quelle place y tient la femme. Chez le juif algérien, la femme n'existe, ni au point de vue religieux,

ni au point de vue social. C'est un animal reproducteur généralement gras, et qui accomplit parfaitement la seule mission qui lui

ait été concédée.

Il est même bizarre de panser que cette vertu prolifique est invoquée comme un grief par les antisémites, car les colons, au lieu de

de la blâmer, feraient bien mieux L'usure a été aussi une des principales causes du mouvement actuel.

Le juif enrichi est généralement insolent, et le Français et l'Espagnol n'aiment pas ça. Le juif algérien est frugal et économe. Il réussit mieux dans le pe-

tit commerce que l'Européen, qui veut faire rapidement fortune. Les meneurs du parti antijuif

ont essayé de combattre les commercants juifs, mais n'ont pas réussi. Le Conseil municipal d'Alger est

tombé dans la même erreur, en chassant les brocanteurs juifs toutes les mesures, ou empêchements, ou provocations, on est obligé d'acheter chez les juifs, parce qu'ils vendent meilleur marché.

Le résultat le plus clair de la pro-position Morinaud, tendant à l'abrogation du décret Crémieux, avec rétroactivité, sera d'affranchir les juifs du service militaire; et conséquemment ils se trouveraient dans une situation priviligiée sous tous

La vérité est qu'il faut priver les juifs du droit électoral, en supprimant la représentation législative algérienne et en guérissant la colonie de la politique irritante qui la

LE REMÈDE CONTRE L'USURE

A propos de l'usure en Algérie, la Dépêche Coloniale exprime l'avis que le seul remède contre l'usure des juifs algériens, est l'établissement d'un taux légal de l'intérêt.

Il a rappelé qu'en Tunisie l'intérêt était de 12 %, avant l'arrivée des Français, aujourd'hui on trouve de l'argent à moins de 8 o/o.

Chronique locale et régionale

On nous écrit : Contrairement à ce qui a été publié par certains journaux, les ara-

La Maison de Par

Manufacture de Vêtements, Hommes & Enfants

3, rue d'Italie et rue Hannon — TUNIS

Maison de détail vendant aux prix de gros et à prix fixe. — C. TRIONFO, directeur

bes interrogés ont reconnu et affirmé que Touze n'avait tiré qu'un seul coup de carabine - et au galop de son cheval — et non trois comme on s'est plu méchamment à le dire.

En outre, les bœufs étaient parfaitement partie sur la parcelle louée et partie sur les terrains non

MALADIES DES YEUX

M. le Docteur VARESE, aide de la clinique ophtalmologique de l'U-niversité de Palerme, donne tous les jours des consultations pour les maladies des yeux, dans sa maison de santé, rue Bab-el-Khadra. n. 5.

Cabinet de M. ODDO, médecindentiste. - Rue des Tanneurs.-Prix modérés.

AUX SOURDS. — Une dame riche, qui a été gué île de sa surdité et de bourdonnements d'oreille par les Tympans artificiels de L'INSTITUT, a remis a son institut la somme de 25,000 francs afin que toutes les personnes sourdes qui n'ont pas les moyens de se procurer les Tympans puissent les avoir gratuitement. S'adresser à L'INSTITUT, "LONGGOTT," GUNNERSBURY LONDRES, W.

Spectacles et Concerts

CONCERT MONTE-CARLO

ANCIEN CHAPITRE

MM. Sirand et Sabatier les nouyeaux directeurs ont enfin relevé le prestige de cet établissement et en ont fait le rendez-vous de toute la bonne société.

Artistes de premier ordre. — Confortable irréprochable et consommations des meilleures marques telles sont les qualités réunies dans ce coquet concert qui regorge de monde tous les soirs.

Entrée libre. Restaurant à la carte et à prix fixe Déjeuners 2 fr.; Diners 2 fr.50

Ouvert toute la nuit.

Brasserie du Phénix. MACHERET, propriètaire. — Res-taurant à toutes heures. — Salon au premier. — Bière brune et blonde supérieure. — Expéditions dans l'intérieur.

GRAND HOTEL et Restaurant du Casino d'Hammam-el-Lif, ouvert toute l'année.

TUNIS. - Rue Es-Sadikia, 12.

Transit international. Service de groupage et réexpéditions pour tous pays. Opérations de douane. Camionnage. Déménagement, Emballage de mobilier. Service des bagages aux arrivées et départs des paquebots.

Imprimerie Spéciale de la PETITE TUNISIE 10, rue Annibal, Tunis

Le Gérant : Em. LACROIX

Première marque de Pontarlier ABSINTHE

Se trouve dans tous les cafés et chez les négociants en gros. L. SOLET, agent général dépositaire pour la Tunisie, 16, avenue de la Marine, Tunis.

Passage de Tunis Mme A. MEYER

Bouquets et corbeilles pour fêtes et noces, bonbonnières et corsages pour soirées et bals. Couronnes mortuaires en fleurs fraiches. Continuellement grand choix de papiers, bouquets, paniers a fleurs et articles de fantaisie garnis ou non pour cadeaux.

Travail soigné. Plantes, pots de sfeurs et sleurs coupées. Se recommande pour son bon goût.

TUNIS-HOT

12, rue d'Italie, 12 Em. GIRAUD, propriétaire GRANDE RESTAURANT DE 1er ORDRE Service à la carte et à prix fixe Salons pour Familles Spécialité de Conserves de Gibiers et de Fruits médaille or et argent

DOLIN - Chambéry

Seul représentant pour la Tunisie L. SOLET, 16, avenue de Carthage. TUNIS

RAYMOND VALENSI

Ingénieur-Architecte 22, rue de Russie, 22

Immeubles de rentes -- Construction industrielle et rurale -- Arrosage -- Distribution d'eau, etc., etc. Plans, Projets, affaires à forfait

Capitaux à placer

sur première hypothèque A TUNIS

S'adresser au bureau du journal

(Marque déposée)

Vente des vins de l'Archevêché de Carthage Gros et détail Expéditions par caisses et par fûts

dans tous les pays On expédie par colis-postaux dans

toute la France du Vin Muscat de l'Archevêché de Carthage.

S'adresser à M. H. VINCENT, négociant en vins, 7, rue du Soudan, près de la Care française — TUNIS

ADHERENTE, IN VENTE EN GEOS: HUBERT, Parlumeur, a PORDEAUX DÉPOT dans toutes les bornes Parfumeries, à PARIS, 26, Rue d'Enghien.

Dépôt pour la Tunisie, "ripoli et Malte, M. Avice à Tunis.

HYGIÈNE DE LA BOUCHE

Aucun produit de parlimerie ne peut être comparé au Coalter saponiné Le Beuf pour assaini la bouche en tuer les microbes que sy développent, « purifier l'haleine et raffirmir les dents déchaussées ». Il possède n outre l'avantage d'une inocuité abscue, condition nécessaire pour un produit d'un usage

Le flacon 2 francs, les 6 flacons 1 francs, dans toutes es pharmacies.

Se défier des contefaçons Dépôt : Pharmace NÉE

FEUX D'ARTIFICE

J.PAONESSA rtificier Fournisseur de S. A. 3 Bey et de la ville de Tuis Prix défiant toute conurre

22, avenue de la Maine, Tunis Entreprise de fêtes pulliques et pri-vées; vente et locations carticles d'illumination, pétards, serpetins, soleils, etc.; figures allégoriques ar commande.

Vins et Conestibles

GROS — G. MARRIL IÉ — DÉTAIL Passage de Béévent TUNIS

Vin rouge à la bouteille. O',30 le litre.
Livraison à domicile par miers de 12

COMESTIBLES TINS

VINS FINS, CHAMPAGNE, LIQUEUE DE MARQUE, ETC...

NOUVE LE Boulangerie du Pan Viennois

Armand AICIELIN

20, rue d'Espagne - TUNIS

Pain de luxe et de nénage. - Pain anglais. - Petit pain pur thé et café. - Groissants, brioches a beurre. — Petit pain pour sandwichs.

On porte à denicile

PIANOS, ORGUES MUSIQUE ET INSRUMENTS

F.-J. COTTEAUX ex-sous-chef de musique au 4º Zouaves 54, Avenne de a Marine Entreprise générale pour l'Electricité

Félix DAPOIGNY

20, rue Es-Sadikia, 20 - TUNIS

Téléphones, sonneries électriques, portevoix, lumière électrique, paratonnerres, moteurs à gaz et à pétrole.

ASPHALTES

La Maison C. DUMERGUE ET SES Fils a l'honneur d'informer MM. les Ingénieurs, Architectes, Entrepreneurs et Propriétaires, qu'elle est dépositaire des produits de la SOCIETÉ CIVILE DE BI-TUMES ET D'ASPHALTE DU CENTRE et qu'elle se charge de l'application de ses produits dans toute la Régence.

CAVES DE MOGHRANE Avenue de Paris, 10, TUNIS

VINS EN GROS ET AU DETAIL à 0 fr. 25 le litre.

On porte à domicile par bonbonnes.

Eau-de-vie de vin, Eau-de-vie de marc., Liqueurs fines Vin de Chianti, Champagne.

départ. — Bonne clientèle. — Prix

démandé: 500 francs comptant. S'ad. au bureau du journal. ENDRE ou à louer à Maxula-Radès,

belle villa avec jardin, remise, écurie. S'ad. Villa Jeanne Marguerite.

La Chaussure la plus élégante, la plus solide et le plus grand assortiment dans tous les genres, se trouve: MAISON



BAS, CHAUSSETTES

SOCIÉTÉ FRANÇAISE

TUNIS — 17, rue d'Espagne, 17 — TUNIS

CHALLANT & C'E SPECIALITE DE CAFES GRILLES

Thés et Chocolats de premiers choix



Dépôt pour la Tunisie, Tripoli et Malte, M. AVICE, place du Tribunal TUNIS

ABSINTHE OXYGÉNÉE CUSENIER XÉRÈS-VERMOUTH...CUSENIER EXTRA-SEC CURACAO CUSENIER PEA-CH-BRANDY (Liq. de pêches). CUSENIER PEPPERMINT (Menthe glaciale). . . . CUSENIER PREMIÈRE MARQUE DU MONDE "

"Brasserie de

Les Bières de Maxéville, recommandées par toutes les sommités médicales, sont les plus légères et les moins alcoolisées de toutes les bières françaises, (Analyse du Laboratoire municipal de la ville de Paris.) Expéditions à l'intérieur, en fûts et en bouteilles.

SOCIÉTÉ DES SABLES DE L'OUED MILIANE DE KLÉDIA

La Société des Sables de l'oued Miliane de Klédia a l'honneur d'informer MM. les propriétaires, architectes, entrepreneurs, etc., que depuis le 22 février elle tient à leur disposition, à la Gare Française, du sable de l'oued Miliane, de première qualité, exempt de terre. La Société se charge de livrer toutes les quantités qui lui seront demandées.

S'ADRESSER A SON REPRÉSENTANT A LA GARE FRANÇAISE

3, Place de la Résidence

QUINCAILLERIE. Articles de Ménage, de Chauffage d'Eclairage, outllage d'Agriculture, fers, métaux, etc.,

Société des Pétroles Russes THE PETROLEUM

Batum-Tunis-Malte

Bureaux, 21, rue d'Italie : Entrepôt, rue de Besancon, 25, TUNIS

EPICERIE & COMESTIBLES

DÉTAIL

DOURA FRÈRES

MÉCANICIENS

demandez à M. Louis GORSSE

2, Avenue de Carthage, Tunis

le prix courant des huiles minerales, graissesminérales, déchets de

coton et toutes fournitures pour

machines, qu'il a toujours en ma-

BOIS DE CHAUFFAGE

Charbon de bois, houille

et briquettes

B. RICHARD, A. MILITTE

SUCCESSEUR

Bureaux : Place de la Gare Fran-

aise. - Magasins : rue du Maroc,

TUNIS

La New-York

Compagnie d'Assurance sur la vie

Etablie en France en 1870

Direction générale pour l'Europe

A PARIS 16, Boulevard des Italiens

Trois cent trente mille assurés auxque

Agence générale à Tunis :

H. CARBNOARO, 52, rue Al-Djazira

BANQUE DE TUNISIE

Siège Social à TUNIS

OPÉRATION DE LA SOCIÉTÉ

Encaissements et Recouvrements - Avances

Encaissements et Recouvrements — Avances sur prèts, sur la marchandise et sur hypothèques immobilières ou maritimes — Dépôt à vue et à échéances fixes — Garde de titres. Payement et escompte de coupons. Reports — Ordres le bourse au complant et à terme sur tous les marchés européens — Emission de chèques et ettres de crédit sur tous pays.

Souscriptions - Emissions

Drognerie-Herboristerie

PRODUITS CHIMIQUES & PEINTURES

M. CAMISON

8, rue d'Allemagne, 8

Assortiment complet pour les Ménagères

Sociere Anonyme. - Capital 8.000.000

milliard 100 millions.

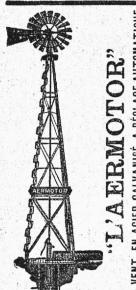
Dépôts permanents en France et

ncien Fondouk au Charbon.

DENRÉES COLONIALES, LÉGUMES SECS, CONSERVES ALIMENTAIRES Semoules et farines — Pommes de terre Liqueurs ordinaires et de premières marques

Demandez partout ABSINTHE ET AMER CONILH

BELLOT, Distillateur à Tunis Dépôt général des eaux minérales de VICHY des liqueurs fines de la maison | AVAINE & Cie et du Champagne MONTEBELLO



LA MÉTROPOLE

(du Syndicat général) Comp. d'Assurances Mobilières et Immobilières A PRIMES FIXES

Contre l'incendie, l'explosion de la poudre, du gaz, des appareils vapeur et d'éclairage à l'électricité et à l'acétylène, de la dynamité.

Polices acceptées par le Crédit Foncier de France et les grands établissements de crédit en Tuni

Agent général à Tunis: H. CARBONARO, 52, rue Al-Djazira

A. GAUVAIN

Dépositaire des produits de la

Maison SAINT Frères

7, rue Amilcar, 7 - TUNIS

Tolles à voiles et gaivanisées - tentes et ta is - rideaux - toiles et sacs - moquettes chemises - gilets de chasse - espadrilles sangles, septain - cordages et ficelles.

Domaine de Potinville

P. POTIN, propriétaire

hydraulique

ET CIMENTS

DÉPOT : Avenue de Carthage Chaux hydraulique, 14 fr. 60 ls

Chaux éminemment hydrauli que, 21 fr. 60 la tonne.

Ciment de Grappiers (prise lente) 40 fr. la tonne.

LA SOCIÉTÉ GENERALE

des Assur. Agricoles et Industrielle

C" D'ASSURANCES

contre les accidents de toute nature

CAPITAL :

6.000.000 de fr.

Agent général pour la Tunisie H. CARBONARO, 52, rue Al-Djazira TUNIS

Compagnie Algerienne

Société Anonyme

ap.15.000.000 entièrement versés Comptoir de Tunis Avenue de France

Escompte - recouvrements avances sur titres et marchandises - chèques et lettres de crédit su tous pays - encaissements de con pons - ventes et ach its sur gard

titres. Intérêt honifié aux déposants d fonds 2 0/0 - Bons de caisse - bon treis ans et deux ans, 3 0/0 - bons a un an et quatre ans, 3 1/1 0/0 bons à cinq ans, 4 0/0.

M. Louis FOUBERT

Courtier Maritime et Commercial

TUNIS — 14, Rue Es-Sadikia, 14 — TUNIS

CAMIONNAGE - FORMALITÉ EN DOUANE Expéditions pour tous pays par grande et petite vitesse

CORRESPONDANTS EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER
Service pécial de Déménagements
GASIVS DE DEPOTS

48, Rue 11-Djazira. — TUNIS

C. HÉBRIER

SPÉCIALITÉ DE PAIN DIOGÈNE LIVRASON A DOMICILE

Aux Armes de Saint-Etienne

23, rue A-Djazira — TUNIS

C. BOURY, Armurier

Armes de chasse et de tir. Articles de chasse BICYCLETTES de premières fabriques françaises Appareils d pesage de tous systèmes

Atelier de réparations oour Armes, Bicyclettes, Balances
DÉPOT DE POUIRES DE MINES et de CHASSE

J. CAILLODS, PROPRIÉTAIRE TUNIS, Place & la Gare Française, TUNIS

Cet établissement se recommande à MM. les voyageurs, touristes et négociants par son confotable, sa situation centrale, son install 1tion et son ameublement ettierement neuf.

CUISINE RECOMMANDÉE — PRIX MODÉRÉS

DEPOTICES CAOUTCHOUCS TORRILHON et

DE CLIRMONT-FERRAND TUNIS — 18, ruide Constantine, 18 — TUNIS

Tuyaux de refoulement et d'spiration pour vin, bière, alcool, vinaigre, hulle, acide, arrosage et pompes à incendie. — Tuyaux pour gar, appareils à sulfater, acoustique, etc. — Courroies pour transmission et trarporteurs. — Courroies balata; joints, clapets, rondelles, tampons pour pompes. — Core califat, graisseur, (breveté s. g. d. g.) feuilles éaout chouc, foutre plombagine dit carbomium, etc., etc. — Balais-racioirs (breveté s. g. d. g.), Garnitures de roues de tous systènes. — Tapis pleins et à grilles. — Pneumatique Torrilhon (breveté s. g. d. g.) — Letouriste (breveté s. g. d. g.), cercles creux et pleins et tous articles pour la vélocipédie: — Vtements divils et militaires indécomposables, tabliers de cheval, couvertures, mollegres, houzeaux, tubes, etc., etc.

S'adresser MAISON MODE E, 7, Avenue de France, Tunis, seule dépositaire pour la Tunisie. n Europe : Plus de 60 millions. - Fonds de garantie : Plus d'un

Cabinet Dentaire

20, rue d'ingleterre - TUNIS

Ouvert tous les jourde de la 5 h. du soir Les dimanche, i jours fériés par rendez-vous

V. PETITchirurgien-dentiste

ex-opérateur la Société dentaire de Paris
Extraction simple.... [2. 2] Obturation émail..Fr. 3 et 5
Extraction sans douleur 5 platine et argent. 3 et 5
Nettoyage de bouche... et 5 Aurification...... de 8 à 25 Appareils partiels ou complets, dents américaines et anglaises

fr. la dent Dents sur or.....Fr. 15

Dents à pivot or, sans pl-que ni chochet....F 12 Réparation d'apparells. et 6 Redressement....de 25 à 50

Tous mes appareils d'ntaires et obturations sont exécutés avec des matières prem res de même fabrication et de même valeur que celles univerellement employées par tous les den-

Tous mes travaux sont arantis et défient toute concurrence

GDE EPICERIE OHIEN'I

GROS ET DETAIL — Rue d'Italie, 24 et 26 — Maison fondée en 1881

Aimé EYRIES

Denrées coloniales, Conserves alimentaires françaises et anglaises, Vins fins, Spiritueux iqueurs fines de marque.

Arrivages par tous les courriers de Beurres, Fromaçes et Charcuterie.

Demander le Ca alogue

Chaux et Ciments, Briques, Tuiles Carreaux, etc.

H BOURREL

entrepositaire Représentant de la Société FREYDIER, GOUY et Ce, de Cruas, bassin du Teil (Ardèche)

Chaux éminemment hydraulique, Ciment Portland de Grapper Entrepots et lucreaux : 54. avenue de la Marine, TUNIS.



Cie Française d'Assurance sur la Vie et contre l'Incendie SIÈGE SOCIAL : PARIS, 16, rue Lepeletier

sous le contrôle de l'Etat VIE. -- Assurances en cas de décès. - Mixtes et à terme

fixe. — Assurances en cas de vie. — Rentes viagères immédiates, différées et de survie. — Nues propriétés, etc. INCENDIE. — Assurances d'immeubles, fermes, mobiliers, marchandises. -- Assurances contre la foudre et les appareils à vapeur. -- Contre le recours des locataires. --

Contre les risques locatifs et les risques du voisinage. La Compagnie LE MONDE opère à primes fixes. Elle assure conjointement les propriétaires et les locataires à une prime inférieure à celle applicable à chacun séparément; la Compagnie affranchit de toute responsabilité les familles et les domestiques des assurés.

Les polices de la Compagnie LE MONDE sont acceptées ar le Crédit Foncier de France. S'adresser, pour tous renseignements, à M. G. ATTIA, agen rénéral et inspecteur de la Compagnie, l'unis, 25, avenue de Paris.

Grande Bonlanherie et Pâtisserie Anglaise

ET GRANDE BOULANGERIE VIENNOISE

3, boulevard de Paris — TUNIS Spécialité de pain viennois. — Brioches — Croissants — Petits pains pour the et café — Bonbons — Gateaux — Tartes — Desserts,

Pains de luxe et de ménage - Spécialité de pains anglais - Biscuits — thes fins — Vins fins et liqueurs de premier choix — Petits fours — Fournitures pour soirées — Baptêmes — Mariages et

VINS DEFRANCE&DETUNISIE

Rhum Sainte-Lucie

Eaux-de-vie fines de marc et de vin

Rene DELARUE 14, rue d'Espagne, Tunis

PHARMACIE LYONNAISE

TUNIS - 12, rue d'Italie, 12 - TUNIS ROSSET-BRESSAND, pharmacien TONIQUE DES SUFFETES

a la Kola, Coca, Phosphate de Chaux DRAGÉES ANTIANÉMIQUES et ANTISEPTIQUES DES SUFFETTES

Ces deux produits, préparés avec les soins les plus minutieux, présentés au put li après plusieurs années d'expérience et d'études, sont devenus le traitementpar excellence du outes les personnes affaiblies par les chaleurs, Collophénique, d'emploi certin, pour brûlur es et plaies excès, infiammations de la bouche.

Eaux minérales purgatives, gros et détait Lotion végétale pour la conservation de la chevelure Expédition de tous produits pharmaceutiques à l'intérieur de la Régence par relour

LE MAGASIN DE L'ETOILE D'OR offre un choix considérable d'articles de bijouterie tels que alliances bagues bracelets boucles-doreilles chaines de montre, colliers, médailles, médaillons, épingles de cravates, etc etc tous ses articles sont en or controle 18 karats. Articles en ar-

pince à sucre, etc etc. La maison recommande principalement son choix de haute fantaisie en émail article de la dernière création.

gent premier titre bracelets bagues, bourses, rond de serviettes,

Société anonyme au capital de 100 millions de fr. entièrement vers de AGENCE DE TUNIS

Sous-Agences à Sousse et à SFAX, Bureau à GABES

Th. PROUST o. *, Directeur des Agences en Tunisie

Escompte, receuvrements, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur titres et s ir in u chandises, délivrance de chèques, ouverture de crédit, ordres de bourse, dépôts de titres so se criptions et opérations diverses sur titres, lettres de crédit pour voyage, etc. DÉPOTS A VUE ET A ÉCHÉANCES FIXES

A vue, 2 '/. - à 2 ans, 2 d/2 '/. - à 3 ans, 3 '/. - à 4 ans. 3 1/2 '/.

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde 4s

raleurs, blioux, titres de propriétés, etc., etc. Ces coffres installes dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus granite sér rité contre le risque du vol et d'incendie.

Credit Foncier et Agricole d'Algerie

Société anonyme. Capital: 30 millions

Succursale de Tunis: 8, rue Es-Sadikia Escompte, recouvrements, ordre de Bourse, avances sur titres, encaissement des coupons, chèques et lettres de crédit. Dépôts à vue et à échéance fixe : à vue, 2 % 6 - mois, 2 1/2 - un an, 3.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS - SERVICES A GRANDE VITESSE

| Ligne | Bebdomacaire | Marseille | Tunis | Sousse | Tunis | Marseil | Midi | Mardi | Arrivée à Tunis | Mardi | 7 h. 30 s. | Mercredi | 4 h. soir. | Arrivée à Sousse | Mercredi | 4 h. soir. | Arrivée à Sousse | Jeudi | 10 h. math | Jeudi | 3 h. soir. | Arrivée à Sousse | Vendredi | 2 h. math | Mercredi | Arrivée à Tunis | Vendredi | Midi | Midi | Mercredi | Nendredi | Midi | Mercredi | Nendredi | Nendre 4 h. soir. 10 h. matin. 3 h. soir. 2 h. matin. Ligne hebdomadaire Marseille-Bizerte-Tunis-Malte-Tunis-Bizerte-Marseille Arrivée à Malte. Départ de Malte pour Tunis. Arrivée, à Tunis. Départ de Tunis pour Bizerté.

Arrivée à Bizerte Départ de Bizerte pour Mai seille. Arrivée à Marseille.

C10 TOUACHE -- Service postal français -- Agence de Tunis Service régulier à grande vitesse entre la France, l'Algérie et la Tunisie,

la Tripolitaine et le Marce. Transport de passagers, de dépêches et de marchandises ARRIVÉE DE MARSEILLE, tous les vendredis, à 3 h. 15 matin.

DE LA COTE TUNISIENNE (Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax, Mehdia, Monastir, Sousse), tous les dimanches à 8 h. 30 matin.

DÉPART DE MARSEILLE POUR TUNIS, tous les mercredis, à 3 h. 45 matin.

DE TUNIS POUR MARSEILLE, tous les mercredis, à midi.

DE TUNIS POUR MARSEILLE, tous les lundis, à midi \(\text{cl} \). DE TUNIS POUR LA COTE TUNISIENNE (Sousse, Sfex,

Gabès, Djerba, Tripoli), tous les samedis, à 4 h. du soir. La Cie accepte avec connaissements directs les marchandises à doitination de Toulon, Cannes, Nice, Bordeaux, La Rochelle, Nantes, Saint-Nazaire, Le Havre, Rouen, Paris, Dunkerque, Anvers, Rotterdam, Amsterdam, Londres, la Chine, la Cochinchine, l'Australie, la Nouvelle Caledonie, et de tous les points desservis par la Compagnie

Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis 8, rue d'Allemagne.

des Messageries Maritimes.

L'Agent principal, J.-B. PEDELUPE.